

Aux parents de
XX
xx
1820 Montreux

Réf.: LHN/im

Montreux, le 5 mai 2020

Réouverture de l'Etablissement

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers élèves,

Suite à la décision du Conseil Fédéral de rouvrir les écoles et conformément aux directives cantonales du 30 avril, les cours reprendront **le lundi 11 mai 2020** par demi-classes et un jour sur deux.

- **Elèves de 1P à 8P, du lundi 11 mai au mercredi 20 mai** (veille de l'Ascension). Dès le **lundi 25 mai**, la reprise se fait avec des classes entières.
- **Elèves de 9S à 12RAC, du lundi 11 mai au vendredi 29 mai**. La situation sera évaluée pour passer en classes entières dès le **mardi 2 juin**.

La structure globale adoptée est la suivante :

Groupe A :	lundi 11 mai / mercredi 13 mai / vendredi 15 mai / mardi 19 mai
-------------------	--

Groupe B :	mardi 12 mai / jeudi 14 mai / lundi 18 mai / mercredi 20 mai
-------------------	---

XX fera partie du groupe A et est attendu selon l'horaire habituel en classe.

Des informations complémentaires figurent au verso de cette page.

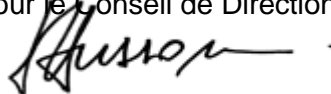
La structure d'accueil scolaire sera uniquement à disposition des élèves pour lesquels les deux parents sont contraints à retourner sur leur lieu de travail et pour lesquels aucune autre solution de garde n'est envisageable. L'inscription se fera par téléphone le **jeudi 7 mai de 9h00 à 12h00 au 021 557 17 70**.

Les devoirs surveillés pour les élèves inscrits ont lieu. Ils s'y rendent uniquement le jour où ils sont en classe.

Sur notre site internet www.epsme.ch, vous trouverez toutes les informations utiles concernant la réouverture des établissements scolaires et si vous avez encore des questions, vous pouvez les adresser exclusivement par courriel à : eps.montreux-est@vd.ch.

Nous vous remercions d'avance de votre précieuse collaboration et vous présentons nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil de Direction



Laurent Husson
Directeur

Accueil parascolaire

L'accueil parascolaire, à savoir l'accueil en milieu familial des écoliers, les unités d'accueil pour enfants (UAPE), les accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), et les restaurants scolaires sont sous la responsabilité de la Commune de Montreux par le service des Affaires sociales, familles et jeunesse. Toutes les informations y relatives se trouvent sur la page www.montreux.ch/parascol - toute question est à adresser par courriel à parascol@montreux.ch ou au 021 962 78 50 entre 08h00 et 12h00 du lundi au vendredi.

Dispositions particulières

Dans le but d'éviter au maximum les contacts inutiles entre les différentes classes, et pour limiter au maximum les problèmes liés à la désinfection du matériel utilisé, les dispositions particulières suivantes ont été prises. Les élèves restent en classe selon ce modèle :

- Les cours ont lieu en salle de classe selon l'horaire habituel.
- Chaque élève ramène son matériel scolaire en classe le premier jour de la reprise des cours.
- Les cours de gym, natation, AC&M sont supprimés. Les élèves restent en classe.
- Les cours d'appui individuels sont supprimés. Les élèves restent en classe.
- Un système propre à chaque collègue est mis en place concernant la récréation.